

## Les actes notariés : mieux les comprendre pour mieux les traduire

**Thème formation** : Droit - Expertise

**Organisateur** : SFT Services

**Organisme de formation**, déclaration d'activité enregistrée sous le n° **52720196472** auprès du préfet de région Pays de la Loire – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

**Courriel** : [formation@sft-services.fr](mailto:formation@sft-services.fr) - **Tél.** : +33 02 43 42 79 86

**Durée** : 6.00 heures (1.00 jours)

**Horaires** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Date** : vendredi 21 mars 2025

**Lieu** : 1 - TEAMS - formation en distanciel synchrone

**Tarif pour 1 jour de formation** (6 heures) : 420 euros TTC (350 euros HT)

**Tarif spécial membre SFT** : 300 TTC (250 euros HT)

### Modalités d'accès :

Afin de garantir un meilleur traitement des préinscriptions, merci de nous confirmer votre inscription en renvoyant votre convention dûment signée dans un délai de trois jours. Au-delà de ce délai, votre inscription sera annulée et vous devrez procéder à une nouvelle inscription. Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'après réception de la convention signée. Celles-ci valident votre accord sur l'objectif, le contenu, la date et le coût de la formation. L'inscription doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début de la prestation. Nous nous engageons à réaliser l'action prévue et à fournir les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation. Le lieu de la formation en présentiel ou le lien vers la formation en ligne vous sera confirmé ou transmis lors de la convocation.

### À qui s'adresse cette formation

- Traducteurs en activité ou aspirants traducteurs, traduisant vers le français ou à partir du français, souhaitant mieux comprendre les actes notariés pour pouvoir mieux les traduire.

### Prérequis

- Maîtrise du français.
- Tout type de combinaison, avec le français comme langue source ou langue cible.

SFT Services – 19, Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72100 Le Mans - SAS au capital de 25 000 euros - RCS Le Mans 530 868 041  
Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52 72 01964 72 auprès du préfet de région Pays de la Loire.  
SFT Services est une filiale à 100 % de la SFT (Société française des traducteurs).



Mise à jour 18 novembre 2024

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances juridiques nécessaires à la traduction de procurations et d'actes notariés touchant au droit des successions notamment ;
- Connaître les ressources, outils et méthodes de recherche documentaire ;
- Savoir analyser les différents types de textes notariés, comprendre les différentes situations de communication et problèmes de traduction qui se posent et définir une stratégie adéquate pour les résoudre ;
- Savoir exploiter les résultats de la recherche documentaire pour réexprimer le message juridique en employant une terminologie et un discours appropriés ;
- Disposer d'un répertoire rédactionnel plus étendu qui leur permettra de gagner en précision et en clarté.

## Programme de la formation

*Dans la typologie des textes juridiques, les actes notariés occupent une place particulière en raison du fait qu'ils touchent à des aspects essentiels de notre existence (achat d'un logement, création d'entreprises, succession, entre autres) et des particularités liées à leur rédaction.*

*Réputés difficiles, voire incompréhensibles pour le commun des mortels tant leur formulation est éloignée de la langue que nous utilisons et pratiquons au quotidien, les textes notariés sont parmi les textes les plus complexes à traiter pour un traducteur ou un interprète appelé à intervenir sur un dossier. Ils sont complexes par les thèmes qu'ils abordent qui sont considérés comme particulièrement techniques, à l'exemple du droit des successions ; ils le sont surtout par la langue et les formulations que l'on y trouve, qui restent, malgré quelques initiatives visant à les simplifier, peu accessibles de prime abord à un non-spécialiste.*

*L'objectif de la formation proposée est double : permettre aux participants de mieux comprendre les actes notariés afin de pouvoir mieux les traduire dans une autre langue et de disposer du bagage terminologique et rédactionnel nécessaire pour pouvoir traduire des actes notariés rédigés en langue étrangère vers le français. Il s'adresse donc à la fois aux personnes qui traduisent vers le français et à celles qui traduisent à partir du français.*



## Programme de la formation

La formation est conçue sous la forme d'un atelier privilégiant l'échange entre l'intervenante et les participants et les participants entre eux. Après une brève introduction sur les difficultés et enjeux liés à la traduction des actes notariés, les participants seront invités au travers de divers exercices d'analyse, de recherche et de reformulation à réfléchir aux stratégies de traduction les plus adaptées.

### **Matin 9h-9h30 : Accueil, présentation des objectifs du cours et introduction**

#### **9h30-10h30 – Séquence 1 : La procuration**

- Séquence de travail autour de la procuration
- Analyse d'une procuration rédigée en français (structure du document, terminologie, formulations spécifiques)

#### **Pause 10 h 30 - 10 h 45**

#### **Matin – suite 10 h 45- 12 h – Séquence 1 suite : La procuration**

- Séquence de travail autour de la procuration
- Analyse d'une procuration rédigée en français (structure du document, terminologie, formulations spécifiques)

#### **Pause déjeuner 12 h - 14h**

#### **Après-midi 14 h - 15 h 30 – Séquence 2 : Les actes notariés touchant au droit des successions**

- Séquence de travail autour d'actes notariés touchant au droit des successions (acte de notoriété, testament, etc.)

#### **Pause 15 h 30 - 15 h 45**

#### **Après-midi suite 15 h 45 - 17 h – Séquence 2 suite : Les actes notariés touchant au droit des successions**

- Séquence de travail autour d'actes notariés touchant au droit des successions (acte de notoriété, testament, etc.)



## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

L'organisation et la gestion de cette formation sont assurées par SFT Services dont la responsable pédagogique, s'occupe notamment de la coordination des échanges entre les apprenants et la formatrice en amont de la formation. Un lien pour vous connecter vous sera envoyé environ 48 heures avant le début de chaque session.

Émargement numérique : un lien vous sera également envoyé avant le début de chaque session pour la signature électronique. La responsable pédagogique ou la formatrice, veille à la connexion effective de chaque apprenant. Les supports de cours seront mis à votre disposition sur votre espace personnel extranet dont on vous communiquera l'adresse.

### La formatrice : Véronique Anne Sauron

Au bénéfice d'une quadruple formation en droit, traduction, terminologie et TAO, Véronique Anne Sauron enseigne la traduction juridique depuis 2002 à la Faculté de traduction et d'interprétation de Genève et depuis plus récemment dans la licence droit/langues de l'Université de Savoie, à Annecy.

## Modalités

### Moyens pédagogiques et techniques

- Formation en distanciel synchrone (en direct avec la formatrice), via la plateforme Teams, suivie sur votre ordinateur à partir d'un support de cours qui sera diffusé lors de la formation et que vous pourrez archiver pour le consulter ensuite à tout moment.
- Un lien pour se connecter à la session, est communiqué à chaque stagiaire 48 heures avant le début de la session.
- Tour de table pour faire connaissance.
- Formation ouverte pour poser tout au long de la journée et la formatrice y répondra soit spontanément, soit dans les temps impartis à cet effet, soit après la formation à tout moment que vous le désirerez.
- Chaque apprenant a également accès à un espace personnel extranet, dans lequel il trouve ses supports de cours, programme et un forum d'échanges.



## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement électronique
- Un recueil des besoins et attentes en ligne est proposé aux stagiaires afin de déterminer leurs profils professionnels et mieux répondre à leurs attentes le jour de la formation.
- Un questionnaire en ligne à remplir quelques semaines avant le début de la formation afin de déterminer le niveau des participants.
- Un deuxième questionnaire en ligne soumis aux stagiaires après la formation pour mesurer les connaissances acquises.
- Un questionnaire de suivi à 3 mois est également adressé aux apprenants pour évaluer la mise en pratique des connaissances acquises et l'impact de la formation

## Qualité et satisfaction

Chaque stagiaire est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne, visant à évaluer la qualité de cette formation.

## Modalités de certification

À l'issue de la formation, un certificat de réalisation de l'action de formation et une attestation de présence sont remis à chaque stagiaire, sous format PDF, par voie électronique.

## Accessibilité :

*Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiels, la salle doit être accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions nous en assurer. Pour toute question, contactez-nous à [formation@sft-services.fr](mailto:formation@sft-services.fr).*

## Résultats obtenus du 01/01/24 au 31/12/24

Aucune session en 2024

